



*Les pourcentages réfèrent à la transmission de lumière du sirop d'érable.

TOUS LES SIROPS DE CATÉGORIE « A » DOIVENT AUSSI RESPECTER LES EXIGENCES SUIVANTES



Non fermenté



De couleur uniforme



Exempt de sédiments
et de turbidité



Limpide



Saveur d'érable
caractéristique de sa
classe de couleur



Exempt d'odeur ou de
goût désagréables



Doit provenir
exclusivement
de la sève d'érable